

Les Passionnés du Bois d'Ile de France

Quelques précisions sur le stationnement, l'accès et les horaires de l'atelier menuiserie d'Athis-Mons

Rappel :

Nous sommes accueillis dans une structure à vocation industrielle. Nous devons nous conformer au règlement intérieur et aux règles de circulation et de sécurité en vigueur dans cette entreprise.

Adresse :

29 quai de l'Industrie, 91200 Athis-Mons (sur les quais de Seine) *Figure 1*

Parking :

Un espace de stationnement est réservé aux personnels et bénévoles de la Régie de Quartier et **aux adhérents des Passionnés du Bois**. *Figure 2, parcours en rouge.*

Pour y accéder, il faut se diriger vers le fond du parking client et prendre la rampe d'accès située à droite de la boutique de la « Recyclerie ». Arrivé sur la plateforme avant le tarmac des bennes à déchets, descendre par la rampe à droite et garer votre véhicule dans l'espace délimité par des plots de sécurité rouge et blanc. Ne pas stationner sur le tarmac. La sortie se fait par le chemin inverse.

Circulation :

La circulation des piétons est interdite sur le tarmac. Pour se rendre à l'atelier menuiserie, il faut remonter la rampe d'accès à la plateforme, prendre à droite et longer le bâtiment par le quai extérieur, emprunter la dernière porte à gauche qui donne dans le sas d'accès aux bureaux, prendre la porte en face, faire quelques mètres sur la gauche, la porte de l'atelier se trouve sur la droite avant la zone de stockage. *Figure 2, parcours en vert.*

Les adhérents ayant à transporter et à décharger des matériels lourds devront le signaler à leur arrivée à l'animateur qui leur donnera les instructions d'accès.

La circulation dans la zone de stockage est rigoureusement interdite. L'accès à la boutique doit se faire par l'entrée du parking client.

L'accès au quai arrière n'est autorisé que pour le vidage des containers du système d'aspiration en présence de l'animateur.

Horaires :

L'atelier menuiserie n'est accessible que pendant les horaires de la « Recyclerie », avec la présence obligatoire d'un animateur. Un mail ou un SMS à l'animateur de permanence, la veille de votre venue, précisant les tâches que vous souhaitez exécuter, les machines que vous souhaitez utiliser et votre plage de présence, lui permettra d'optimiser les ressources disponibles de l'atelier.

Les dates d'ouverture de l'atelier sont indiquées sur l'agenda du site Internet des Passionnés du Bois.

- Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h00 à 17h00. Nettoyage de l'atelier de 16h30 à 17h00

- Samedi (2^{ème} et dernier samedi du mois) de 10h00 à 17h00. Nettoyage de l'atelier de 16h30 à 17h00

Les animateurs :

Jean Brémond : 06 73 98 28 18, jean.bremond@wanadoo.fr

Jean-Pierre Hippert : 06 23 81 44 51, j.p.hoar@gmail.com

Jean-Pierre Moulès : 06 73 06 16 27, jpmoules@gmail.com

Michel Sauvé : 06 72 28 54 49, michelsauve0911@orange.fr

Merci de votre compréhension.

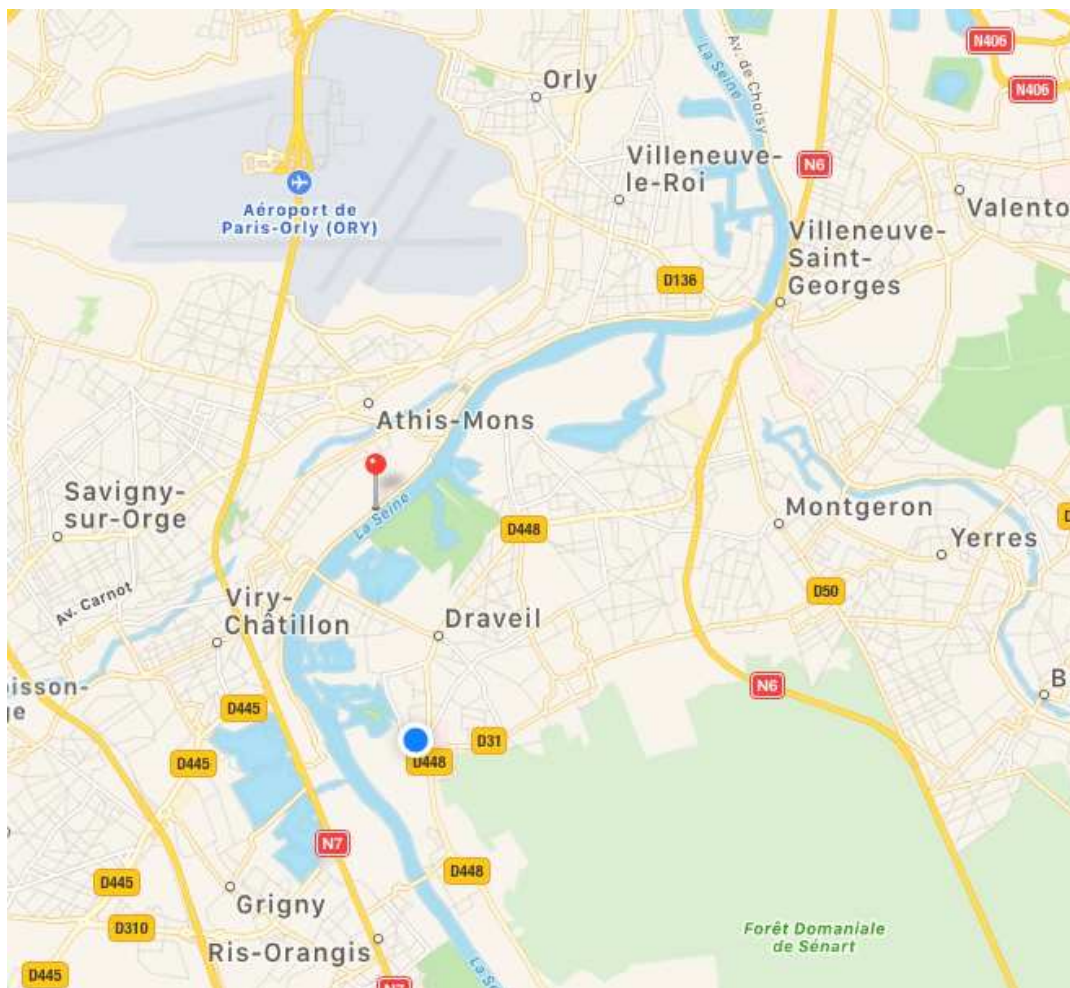


FIGURE 1 SITUATION



FIGURE 2 ACCES PARKING (ROUGE) ET ATELIER (VERT)